



MAIRIE DU BUGUE

1, place de l'Hôtel de Ville
24260 LE BUGUE
☎ : 05.53.02.75.80
✉ : mairie@lebugue.fr
🌐 : www.lebugue.fr

NOTE D'INFORMATION

Travaux d'aménagement avenue de la Gare

(mise à jour du 21/05/2025) :

Des travaux de goudronnage ont lieu avenue de la Gare et rue de la République :

du 21/05 au 28/05/2025 :

Circulation et stationnement interdits dans les deux sens

- ✓ rue de la République,
- ✓ avenue de la Gare

Circulation interdite rue de la Faure (accès aux riverains uniquement à pied)

Déviations pour les véhicules légers :

Sens Le Bugue → Campagne : En passant par les quais, puis l'allée Paul-Jean SOURIAU, rue du Port, rue de la Faure-Basse et rue du Chai.

Sens Campagne → Le Bugue : En passant par la Route de Boutenègre



Toutefois les services de secours, médecins, ambulances, VSL, infirmières, aides à domicile auront la possibilité de circuler, en demandant l'autorisation sur place à l'entreprise NGE

LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION SONT INTERDITS AUX POIDS LOURDS :

- ✓ ALLÉE PAUL-JEAN SOURIAU,
- ✓ RUE DU PORT,
- ✓ RUE DE LA FAURE-BASSE,
- ✓ RUE DU CHAI

QUI DOIVENT PRENDRE LA DÉVIATION DÉPARTEMENTALE*

DÉVIATION DÉPARTEMENTALE* :

Dans le sens Le Bugue vers Campagne / Les Eyzies :

Prendre la RD31E1 et RD51E2 en direction de Le Buisson de Cadouin,
Puis prendre la RD25 en direction de Siorac en Périgord,
Puis prendre la RD703 en direction de Le Coux et Bigaroque-Mouzens / Campagne / Les Eyzies.

Dans le sens Le Bugue vers Limeuil / Périgueux :

Prendre la RD703 direction Campagne/ Coux et Bigaroque-Mouzens/ Siorac en Périgord,
Puis prendre la RD25 direction Le Buisson de Cadouin,
Puis prendre la RD51E2, la RD51 puis la RD31E1 direction Le Bugue,

La déviation du transport scolaire se fera dans les 2 sens par la RD31E2 et VC09 sur la commune de Audrix.

Comptant sur votre compréhension